

Couper sans détruire

Par Denise Proulx

La Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable propose un sérieux changement de mentalités dans l'utilisation et la préservation de nos forêts.

Quelle est la capacité des écosystèmes à se rétablir à la suite d'une coupe à blanc ou d'un feu de forêt ?

« **L'**important dorénavant n'est plus seulement de savoir ce qu'on coupe, mais également ce qu'on laisse », dit Pierre Drapeau, directeur adjoint de la Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable et professeur au Département des sciences biologiques de l'UQAM. Comme plusieurs Québécois, il s'inquiète que l'industrie forestière puisse gruger les dernières forêts boréales vierges, sans se soucier de préserver les écosystèmes. « Le Québec traîne de la patte dans l'aménagement des forêts », déplore-t-il.

À son avis, les questions du maintien de la diversité biologique en forêt boréale dans une perspective de développement durable sont de plus en plus incontournables et les aménagistes forestiers auront à s'en préoccuper avant longtemps.

Bien que critiques envers les pratiques actuelles, les experts à la Chaire travaillent néanmoins en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec et des entreprises forestières privées. Créée il y a cinq ans sous l'impulsion du professeur Yves Bergeron et d'une équipe de jeunes chercheurs qui utilisaient les forêts abitibiennes comme terrain d'expérimentation, la Chaire propose de diversifier les pratiques de coupes pour maintenir la diversité des écosystèmes forestiers, garantir leur développement durable et en tirer les meilleurs avantages sociaux et économiques.

De la coupe à blanc à l'agroforesterie

Depuis la création de la Chaire, on cherche à pallier la carence des connaissances sur la capacité des écosystèmes à se rétablir à la suite d'une coupe à blanc ou d'un feu de forêt. Des équipes ont étudié diverses approches sylvicoles, dont la foresterie intensive, et consulté des ouvrages de préparation de terrain, par des éclaircies, avant leur commercialisation.

Le Québec, comparé à la Suède ou à la Finlande, pratique peu la sylviculture intensive qui consiste en une

certaine forme de jardinage impliquant non seulement du reboisement, mais aussi un suivi régulier des sites reboisés. Même si le Québec demeure la province canadienne la plus active dans le secteur du reboisement, la forêt, elle, se régénère toute seule et sans suivi sur une grande partie du territoire.

Comment les interventions humaines peuvent-elles influencer la productivité future des forêts ? « Cette sylviculture intensive peut paraître contradictoire à qui s'intéresse à la foresterie écologique, mais à la Chaire nous croyons que cette approche s'inscrit dans une stratégie globale de zonage du territoire où la sylviculture intensive représente le compromis à faire pour qu'une partie de la forêt qui n'a pas encore été coupée soit conservée », argumente M. Drapeau.

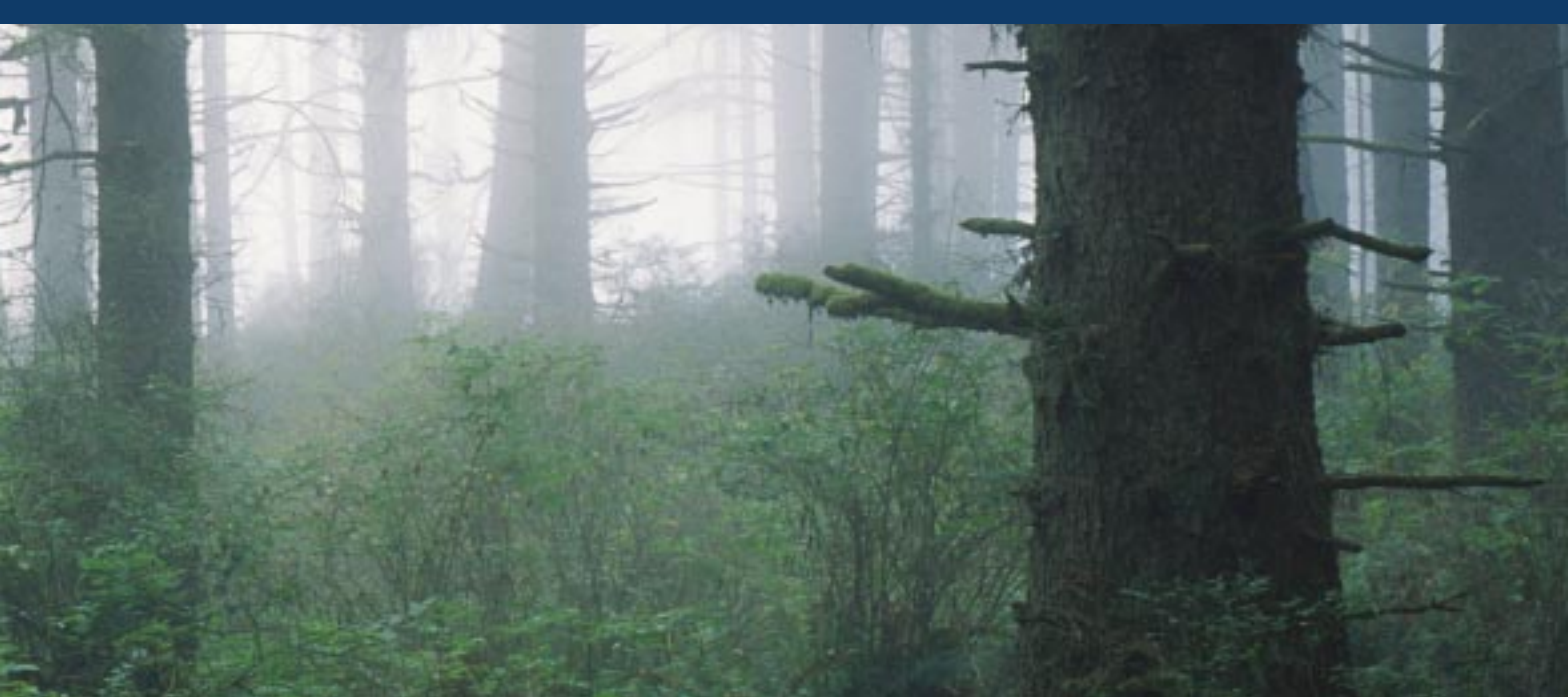
Sur un autre front, la Chaire s'intéresse aux systèmes naturels pour faire le pont avec les systèmes aménagés et ainsi privilégier les pratiques forestières qui peuvent conduire à un aménagement durable.

Des forêts de tous les âges

Les travaux effectués à la Chaire ont permis de découvrir que les forêts du nord-ouest du Québec ont un âge moyen de 140 ans tandis que celles de la Basse Côte-Nord sont encore plus vieilles.

« En foresterie, l'idée reçue est que la forêt boréale brûle souvent et que les arbres ont le même âge et le même diamètre. Les forestiers pratiquent ainsi une foresterie équienne qui favorise la coupe totale, estimant ce procédé proche des activités naturelles où le feu rase des superficies entières de territoire à certaines périodes. Nos études ont démontré qu'il y a entre 50 à 70 % du territoire qui est constitué de forêts indemnes de plus de 100 ans. Il est donc faux de dire que la mosaïque naturelle est constituée d'éléments d'âge égal », explique Pierre Drapeau.

À la suite de cette analyse, on estime que pour maintenir la diversité des espèces, il est essentiel de



conserver dans les territoires aménagés tous les types de forêts, en atténuant l'usage de la coupe à blanc et en intégrant des pratiques diversifiées (coupe partielle, coupe sélective), susceptibles de maintenir une diversité des écosystèmes de la forêt boréale.

Politiquement délicat le problème des forêts! Plus encore depuis la dénonciation de Richard Desjardins dans son film *L'erreur boréale*. L'image du gouvernement du Québec et des industriels a été ternie sous la pression de la société civile qui exige une gestion écologique de cette ressource. Pour les industriels et le gouvernement, les changements à venir sont importants. Ils doivent favoriser une exploitation forestière davantage fondée sur la connaissance des écosystèmes et, à la fois, accepter de créer davantage d'aires protégées sur le territoire de la forêt boréale pour la régénération des essences forestières.

Par exemple, le seul parc national du Québec en Abitibi est le parc d'Aigebelle couvrant une superficie de 268 km². Pierre Drapeau estime cette surface insuffisante pour garantir la conservation de la forêt boréale. « Si ce parc passe au feu, il peut être complètement détruit. Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs fait donc face à deux possibilités, dont celle de mettre en place un réseau de petits espaces protégés, répartis à différents endroits sur le territoire au Québec. L'autre consiste à préserver des milliers de kilomètres carrés. »

Cette dernière solution rencontre une grande résistance de la part des entreprises forestières, car le gouvernement doit redéfinir en profondeur les droits de coupe octroyés aux compagnies pour l'appliquer.

Au cours de l'année 2003, le gouvernement du Québec, l'UQAM, l'UQAT et le Conseil national de recherche du Canada ont reconduit une entente spécifique avec la Chaire industrielle, lui assurant une somme de 9,5 millions pour les cinq prochaines années, incluant un million de dollars venant de l'industrie forestière. ■



MICHEL ST-GERMAIN



BERNARD PELLETIER

Pierre Drapeau est directeur adjoint de la Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable et professeur au Département des sciences biologiques de l'UQAM.

Yves Bergeron, est chercheur, directeur de la Chaire industrielle en aménagement forestier durable.

Comment compenser les pertes économiques liées à la conservation intégrale de grands massifs de forêt ?

DES CHIFFRES CATASTROPHIQUES

Lors du Congrès forestier mondial qui s'est tenu à Québec en septembre 2003, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé un cri d'alarme face à l'avenir. Selon la FAO, les forêts mondiales rétrécissent de 9,5 millions d'hectares par an.

Moins de 5 % des ressources forestières mondiales sont aménagées de manière « rationnelle ». Quelque 500 millions de personnes vivent aux abords d'une forêt qui représente leur seule source de nourriture et d'approvisionnement en eau. Les forêts protègent les sols de l'érosion et les terres de la dégradation, elles servent de modérateur au climat et freinent le réchauffement de la planète en éliminant le dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Des millions d'êtres humains sont tributaires des forêts pour leurs médicaments, matériaux de construction, combustibles et revenus.

La FAO estime que 34 pays en voie de développement ont perdu plus de 10 % de leurs forêts depuis les années 1990. « Dans ces pays, on assiste à une déforestation outrancière », affirme Jacques Diouf, directeur général de la FAO.